

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2020069CS0111**

**Comité Syndical du 9 mars 2020**

**Date de convocation : 27 février 2020  
Date d'affichage : 12 mars 2020**

**OBJET : Budget principal 2019 : compte administratif.**

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de mars à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à la Salle du Château de Fléac, 7-9 rue du Château 16730 FLEAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	81
Quorum : .....	41
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	53
Nombre de procurations au moment du vote : .....	7

**Le Président propose** au Comité Syndical qui l'accepte, Monsieur Roland TELMAR, 1<sup>er</sup> Vice-Président, comme Président *ad hoc*.

Le Président Jean-Michel BOLVIN cède la Présidence du Comité Syndical à Monsieur Roland TELMAR.

Monsieur Roland TELMAR demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter le compte administratif 2019 du budget principal.

Il est indiqué que le compte administratif 2019 est identique au compte de gestion 2019 voté précédemment.

Il est précisé que le compte administratif 2019 du budget principal était joint, dans son intégralité, aux convocations.

Il est donné lecture, section par section et chapitre par chapitre, du compte administratif 2019 du budget principal dont la balance générale s'établit comme suit :

SDEG 16 - 16 - BUDGET SDEG 16	CA 2019
-------------------------------	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	7 778 829,72	G	10 963 956,67
	Section d'investissement	B	15 830 204,22	H	22 911 771,24

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2018</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	967 131,22 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	963 870,38 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			23 609 033,94 = A+B+C+D		35 806 729,51 = G+H+I+J

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	28 810 466,02	L	17 993 634,40
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020</b>		= E+F	28 810 466,02	= K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	7 778 829,72	= G+I+K	11 931 087,89
	Section d'investissement	= B+D+F	44 640 670,24	= H+J+L	41 869 276,02
	<b>TOTAL CUMULE</b>		= A+B+C+D+E+F	52 419 499,96	= G+H+I+J+K+L

Fonctionnement - Dépenses		Année 2019 Mandats émis
011	Charges à caractère général	2 164 602,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 021 303,67
65	Autres charges de gestion courante	165 002,41
66	Charges financières	1 190 882,48
67	Charges exceptionnelles	3 124 336,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 701,95
<b>Total</b>		<b>7 778 829,72</b>

Fonctionnement - Recettes		Année 2019 Titres émis
013	Atténuations de charges	81,65
70	Produits services, domaine ventes diverses	452 598,64
73	Impôts et taxes	4 914 615,97
74	Dotations, subventions et participations	4 122 338,16
75	Autres produits de gestion courante	1 286 137,68
76	Produits financiers	602,88
77	Produits exceptionnels	176 991,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 590,45
002	Excédent de fonctionnement reporté de 2018	967 131,22
<b>Total</b>		<b>11 931 087,89</b>

Investissement - Dépenses		Année 2019		
		Mandats émis	RAR	Année 2019
20	Immos incorporelles	57 050,00	20 650,00	77 700,00
21	Immos corporelles	21 706,20	11 127,33	32 833,53
23	Immos en cours	8 490 257,56	28 778 511,14	37 268 768,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	494 123,15	0,00	494 123,15
13	Subventions d'investissement	427 673,68	177,55	427 851,23
16	Emprunts et dettes assimilées	5 694 471,54	0,00	5 694 471,54
27	Autres immos financières	1 050,96	0,00	1 050,96
040	Opérations d'ordre entre sections	10 590,45	0,00	10 590,45
041	Opérations patrimoniales	633 280,68	0,00	633 280,68
<b>Total</b>		<b>15 830 204,22</b>	<b>28 810 466,02</b>	<b>44 640 670,24</b>

Investissement - Recettes		Année 2019		
		Titres émis	RAR	Total
13	Subventions d'investissement	3 622 237,02	14 371 862,37	17 994 099,39
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 887 323,02	0,00	7 887 323,02
23	Immobilisations en cours	11 363,81	0,00	11 363,81
27	Autres immobilisations financières	644 864,76	3 621 772,03	4 266 636,79
040	Opérations d'ordre entre sections	112 701,95	0,00	112 701,95
041	Opérations patrimoniales	633 280,68	0,00	633 280,68
001	Solde d'exécution positif reporté de 2018	963 870,38	0,00	963 870,38
<b>Total</b>		<b>23 875 641,62</b>	<b>17 993 634,40</b>	<b>41 869 276,02</b>

Madame Laure GAUTHIER précise que :

**- L'excédent total de clôture de l'exercice 2019 du budget principal et des exercices antérieurs cumulés est de : 1 380 863,95 €.**

Madame Laure GAUTHIER présente différents diaporamas :

- un graphique présentant la répartition des dépenses du SDEG 16 (investissement et fonctionnement), soit 52 419 499,96 € et notamment en matière de travaux.
- un graphique présentant la répartition des recettes du SDEG 16 (investissement et fonctionnement), soit 53 800 363, 91 € et notamment en matière de recettes des adhérentes.
- un graphique présentant la répartition des dépenses de fonctionnement, soit 7 778 829 72 €
- un graphique présentant la répartition des recettes de fonctionnement, soit 11 931 087,89 €
- un graphique présentant la répartition des dépenses d'investissement, soit 44 640 670,24 €
- un graphique présentant la répartition des recettes d'investissement, soit 41 869 276,02 €.
- un graphique présentant un comparatif du compte administratif 2019 par rapport à celui de 2018.

Le Président Jean-Michel BOLVIN assiste à la discussion.

Il n'est posé aucune question par les membres du Comité Syndical.

Le Président Jean-Michel BOLVIN quitte la salle de réunion avant les opérations de vote.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président précise** que les modalités de vote du compte administratif du budget principal sont les suivantes : le budget est voté par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président propose** de procéder au vote du compte administratif 2019 du budget principal.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :**

**60 voix pour**

**0 voix contre**

**0 abstention**

- **Approuve** le compte administratif 2019 du budget principal tel que présenté et arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - par voie de conséquence, le compte administratif 2019 du budget principal est adopté à l'unanimité.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions qui découlent du vote de ce budget et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération à laquelle est joint le compte administratif 2019 du budget principal.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre.